

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBAN**SIEEOM du Sud-Quercy****ZA du Rival Haut - 82130 LAFRANCAISE****Délibération n°01***Objet : Information des
décisions du Président**Date de convocation :*
10/06/2020*Date d'affichage :*
10/06/2020*Nombre de Membres
en exercice :*
29*Nombre de présents :*
15*Nombre de votants :*
15

*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.*

L'an deux mille vingt,
le 24 juin à 16 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Catherine MORO suppléante de Philippe CHERON, Alain GAMBAROTTO, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRE, Alain MALMON, Jean-Marc MIRAMONT suppléant d'André MAGNAC, Bernard NOUGAYREDE, Agnès PALMIE, Guy PORTAL, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA, Daniel RESONGLES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT.

Excusés : Mesdames et Messieurs Didier CASSAGNEAU, Chantal COMBALBERT, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Sonia GRIMAL, Jacques JOFRE, Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Jean PRADIN, Hervé QUET, Gilbert ROZES.

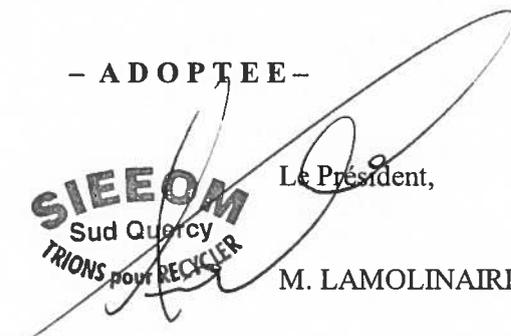
Secrétaire de séance : Agnès PALMIE.

Dans le cadre de la délégation de compétences attribuée au Président par délibération n°10 du 15 février 2017, et conformément aux dispositions des Articles L. 5211-1 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président présente à l'assemblée les dernières décisions qu'il a prises :

- Le 11 mars 2020 : de retenir l'entreprise TGA 82, 2 rue des Prades, 82000 MONTAUBAN, pour assurer la fourniture d'un véhicule « Nouvelle ZOE » de marque RENAULT pour un montant de 25 060,26 € TTC. Décision modifiée le 8 juin 2020 au montant de 22 546,26 € TTC compte tenu notamment de la hausse du bonus écologique.
- Le 11 mars 2020, de retenir l'entreprise EODD Toulouse, Immeuble L'Eclat, 76 Voie du TOEC, Zone de la Cartoucherie, 31300 TOULOUSE, pour réaliser l'étude sur la production et les solutions de gestion des biodéchets pour un montant de 23 581,25 € HT soit 28 297,50 € TTC.

Le Comité Syndical prend acte des décisions présentées ci-dessus.

- A D O P T E E -



SIEEOM
Sud Quercy
TRIONS pour RECYCLER

Le Président,

M. LAMOLINAIRE